

Neuf ans après, les algues vertes restent un fléau



Yves-Marie Le Lay, président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo-Penthièvre, alerte régulièrement sur le danger des algues vertes. Ici à l'estuaire du Gouessant, à Hillion, où a été retrouvé mort Jean-René Auffray en 2016.

M. Pattier, O.-F.

La justice a reconnu la responsabilité de l'État dans le décès d'un joggeur, intoxiqué en 2016. Dans l'estuaire du Gouessant (Côtes-d'Armor), les émanations d'hydrogène sulfuré n'ont pas cessé.

Reportage

Les berges vaseuses du Gouessant ont pris des couleurs vertes, en ce début d'été 2025. Les algues qui se sont échouées là sèchent, sous le soleil et les 25 °C. *A priori*, elles semblent inoffensives mais c'est leur ventre qui est dangereux, dès qu'il blanchit. En durcissant, si leur croûte en surface est percée, un gaz en est libéré : l'hydrogène sulfuré.

À partir de 100 parts par million (ppm), les êtres vivants qui y sont exposés auront des premiers symptômes d'irritation oculaire ou autres nausées. À 1 000 ppm, le décès survient en quelques minutes, comme le signale l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris). Sur le seul panneau d'information aux alentours, rien n'indique ce risque. Figure uniquement celui généré par les courants dans les vasières.

« Il reste encore beaucoup de chemin »

Le fleuve en question, qui traverse notamment la commune d'Hillion, dans les Côtes-d'Armor, se jette dans la Manche. S'il passe tout près du sentier côtier très prisé des randonneurs, le GR34, il a été le théâtre d'un drame, le 8 septembre 2016, avec la mort de Jean-René Auffray. Il a fallu neuf ans de combat judiciaire de la part des proches, pour que la cour administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique) établisse un lien de causalité entre la mort du joggeur et la présence des ulves. Dans son arrêt publié mardi, la justice reconnaît même la responsabilité de l'État à hauteur de 60 %.

« On a gravi trois marches d'un coup. Mais il reste encore beaucoup de chemin. Rien n'a changé en neuf ans ! » peste Yves-Marie Le Lay. Figure emblématique dans la lutte contre les marées vertes, le président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo-Penthièvre, enfile un masque qui lui protège yeux et voies respiratoires. Habitué de l'expérimentation, il est armé de plusieurs détecteurs d'hydrogène sulfuré. Il descend en contrebas et commence à creuser le sol avec une pelle. En surface, il mesure 25, 35, 45 ppm. Mais dès que sa botte s'enfonce un peu, le détecteur s'agite en bipant. **« Ça veut dire qu'on a dépassé les 100 ppm, annonce-t-il. On ne va pas rester là. Il suffit de tomber la tête la première... et c'est fini. »**

Son association, comme d'autres, fait le vœu d'un changement de modèle agricole. **« La Bretagne concentre trop d'élevages porcins. »** L'objectif des plans de lutte est d'atteindre 10 mg de nitrate par litre dans les cours d'eaux bretons. Ce même nitrate, en trop grande quantité, est responsable de la prolifération des algues. Depuis les premiers plans de lutte en 2010, les taux ont baissé, mais ils stagnent désormais.

En avril 2025, la présence de nitrate dans le Gouessant oscillait entre 25 et 50 mg/litre, d'après le bulletin d'information du Département des Côtes-d'Armor. Il reste encore du travail. Le plan de lutte en cours (2022-2027) prévoit un budget estimé à 130 millions d'euros.

Gaëlle COLIN.